



LETTRE EXPORT

Le bulletin d'information à destination des adhérents de la FEB



DANS CE NUMÉRO

**NOTES SUR LES ECHANGES
DE PRODUITS AGRICOLES ET
AGROALIMENTAIRES**

**PERFORMANCES À L'EXPORT
DES FILIERES AGRICOLES ET
AGROALIMENTAIRES**

**SÉSAME : ÉTIQUETAGE
OBLIGATOIRE AUX ETATS-
UNIS**

**LANCEMENT D'UNE MISSION
COLLECTIVE À SINGAPOUR**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR
LES DIFFICULTÉS
LOGISTIQUES DE
TRANSPORT MARITIME**

Notes sur les échanges de produits agricoles et agroalimentaires

La lettre de la CTI propose des notes sur les échanges en 2020 de produits agricoles et agroalimentaires pour quelques marchés à l'export.

Ce mois-ci, vous pouvez découvrir ces notes sur les pays suivants : Pologne (12ème client de la France), Arabie saoudite (26ème), Egypte (30ème), Emirats arabes unis (31ème), Roumanie (32ème), Hongrie (34ème), Turquie (35ème), Ukraine (37ème), Israël (42ème).

Voici les pays prévus pour les prochains numéros de la lettre :

-> Mai : Algérie, Autriche, Canada, Corée du sud, Etats-Unis, Inde, Irlande, Maroc, Pays-Bas, Russie, Suisse, Taïwan

-> Juin : Afrique du sud, Brésil, Chili, Espagne, Indonésie, Italie, Malaisie, Portugal, Singapour, Thaïlande, Vietnam

Performances à l'Export des filières agricoles et agroalimentaires 2020

FranceAgriMer a organisé un webinaire lundi 19 mai sur les performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires en 2020.

Vous trouverez à ce [lien](#) le rapport complet sur les performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires en 2020, qui détaille l'analyse par filière et en précise les aspects méthodologiques.

Vous pouvez également visionner le webinaire sur la chaîne Youtube de FranceAgriMer via ce [lien](#).

Sésame : étiquetage obligatoire aux Etats-Unis

Le 23 avril 2021, le Président Biden a signé la loi FASTER (Food Allergy Safety, Treatment, Education and Research Act), qui ajoute le sésame à la liste des ingrédients devant être déclarés comme allergènes sur les étiquettes des produits préemballés faisant l'objet d'un commerce interétatique aux Etats-Unis.

Cette disposition s'appliquera, à compter du 1er janvier 2023, à toute denrée alimentaire introduite ou livrée pour être introduite dans le commerce inter-Etats, et donc à tout denrée alimentaire importée aux Etats-Unis.

Cette mention était jusqu'à présent uniquement volontaire, la FDA ayant publié en novembre 2020 un projet de document d'orientation encourageant les fabricants de produits alimentaires à déclarer volontairement le sésame dans la liste des ingrédients sur les étiquettes des aliments lorsqu'il est utilisé comme arôme ou épice.

Cette mesure étant obligatoire dans l'Union européenne, elle ne devrait pas poser de difficultés, mais il est conseillé d'envisager dès à présent d'adapter les étiquettes des aliments destinés à l'exportation vers les Etats-Unis.



©Délifrance

Lancement d'une mission collective agroalimentaire à Singapour en octobre 2021

Après une première action digitale mise en place en juin 2020 avec la Team France Export pour accompagner une cinquantaine d'exportateurs français sur le marché singapourien, une nouvelle mission collective est prévue à l'automne comprenant les actions suivantes : atelier culinaire multifilières, dégustations commentées par filière, rendez-vous BtoB virtuels, conférence de presse, et dîner de gala.

Cette mission collective, réalisée avec l'appui des pouvoirs publics et des interprofessions, est pilotée par la Chambre de commerce française à Singapour et portera sur les secteurs fruits et légumes, pommes de terre, produits laitiers, viande porcine et charcuterie.

L'action est co-financée par le « Chèque Relance Export ».

Le recrutement des entreprises participantes à cette mission a démarré et se poursuit jusqu'au 30 juin. Le formulaire de participation (un par filière) peut être complété sur ce [lien](#).

Pour en savoir plus sur le contenu de la mission collective, vous pouvez consulter la brochure de la [Chambre de commerce](#).

Contact : Wendy CHNG PETIT - wchngpetit@fccsingapore.com ;

Aude SIMON - asimon@fccsingapore.com

Groupe de travail sur les difficultés logistiques de transport maritime

Une rencontre a été organisée le 9 avril dernier à l'initiative de FranceAgriMer entre Haropa (alliance des ports du Havre / Rouen / Paris), les filières agricoles et agroalimentaires dont la FEB, le ministère en charge de l'agriculture et celui en charge de la transition écologique, pour échanger sur les difficultés de logistique maritime, en particulier concernant la disponibilité des reefers (conteneurs frigorifiques pour marchandises sensibles aux variations de températures). Cette première rencontre doit se prolonger par une réunion de présentation par la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) de la stratégie maritime et la mise en place d'un groupe de travail sur les solutions à proposer aux problématiques actuelles.

Contact : maryse.saboulard@franceagrimer.fr



©Mag'm